



ORDRE DES
PHARMACIENS
DU QUÉBEC

RAPPORT D'INSPECTION

Recueil d'indicateurs - Préparation de produits stériles non dangereux





Critère évalué	Éléments évalués
Locaux conformes	- Présence d'un sas - Fermés et isolés du reste de la pharmacie - Taille suffisante (selon le personnel) - Plancher, murs, plafond, passe-plat, station de lavage des mains, portes, contenant à déchets, espaces de rangement et mobilier, douche oculaire conformes
Système de chauffage, ventilation et conditionnement de l'air (CVCA) conforme	- Diffuseurs - Filtres HEPA terminaux - Grilles de retour d'air fonctionnelles • SB • SAS
Un plan de déploiement visant à maximiser la proportion des médicaments injectables préparés par la pharmacie est en place et intégré au plan de développement.	<i>Établissements de santé seulement</i>
La classification des locaux contrôlés et des équipements est conforme.	- Viables et non viables, CAH (locaux), fonctionnement (EPS) - Conditions dynamiques - 2x fois/an
Les systèmes de contrôle des paramètres fonctionnels (débitmètres, EPS, réfrigérateur, congélateur) sont reliés à un système de notification.	
Les registres sont disponibles et complétés régulièrement.	- Registre papier, informatisé ou registre de vérification si enregistrement en continu - Enregistrement en continu (gradients de pression) - Valeurs notées minimalement une fois par jour (température et humidité des locaux)



Critère évalué	Éléments évalués
	- Valeurs notées minimalement deux fois par jour (température du réfrigérateur et du congélateur)
Les procédures requises sont disponibles et adaptées au milieu.	
L'évaluation du personnel est effectuée annuellement.	4 volets : - Théorique - Pratique - TRA - EBDG 1 x/an : manipulateurs (4 volets) 1 x/2 ans : certificateurs non manipulateurs (4 volets) 1 x/3 ans : pharmacien désigné au soutien (pas de volet pratique)